



TEL 01 30 05 06 00 - FAX 01 30 05 30 98
E-mail : roblin@geniez.fr
www.geniez.com
27 RUE DU PETIT PONT – CS 20534
78314 MAUREPAS CEDEX

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DE L'ASL OJ LES JUILLIOTTES
DU MERCREDI 17 MAI 2017

Etaient présents ou représentés: Messieurs FRITZ, LINKE, LIDONNE, CHAPLAIN, BRUN, BOCCONE, ROY, MARTIN.

Etaient absents : Messieurs WIZMAN, DELMOTTE

- Le Cabinet TECHMO, représenté par Monsieur PLANCON, donne lecture et explications de son rapport concernant la charge d'exploitation de la dalle.
Le conseil syndical demande de continuer l'étude et en complément le calcul des charges admissibles sur le porté des trames de 3,25 mètres et 3,65 mètres.
Les membres du conseil syndical posent la question à Monsieur PLANCON, à savoir : Devons nous prendre des mesures conservatoires.
Il est répondu par Monsieur PLANCON : Non pas dans l'immédiat.
Mais il demande de lui signaler, sans délai, s'ils constatent une ou plusieurs fissures.
- Le conseil syndical donne son accord de principe à la demande de GEOTHERMIE, pour réaliser des travaux de conformité demandés par la préfecture dans la chaufferie et notamment des travaux de désenfumage consistant à la création de trappes de désenfumage en terrasse.
Mais il sera demandé s'il est possible d'avancer, côté rue, les skydômes de désenfumage et d'en fournir la fiche technique.
- Concernant la barrière fermée par un cadenas résidence LES ACACIAS, il semble très probable que celle-ci soit vandalisée par un occupant des résidences.
Monsieur ROY de l'O.P.H se propose de prendre contact avec le gestionnaire d'ANTIN RESIDENCE et la ville de Maisons Alfort prendra contact avec la hiérarchie gendarmique pour mener l'enquête.
- Il est rappelé à tous les résidents que la sortie des containers poubelles doit s'effectuer normalement le soir à 19 H, hors il est constaté que certaines résidences sortent les poubelles à partir de 15 H. Il est demandé à tous les gestionnaires de faire remonter l'information à leurs gardiens ou à leurs prestataires de ménage afin que les horaires soient respectés.



- Le conseil syndical donne son accord pour le devis MTP d'un montant de 2984,03 € TTC pour la fourniture et pose de bornes de défense sphériques après dépose des anciens plots béton Cours des Bruyères.

- Il est demandé l'abattage d'un sapin résidence Les jardins des Juillottes 1, BAT. B.

Le directeur rappelle que le plan local d'urbanisme interdit l'abattage des arbres, néanmoins, la demande sera transmise aux services de la Mairie.

- Les membres du conseil syndical remercient vivement Monsieur le Député Maire pour la réalisation de l'éclairage de la passerelle.

La séance est levée à 17 H 00.

**La prochaine réunion du conseil syndical de l'ASL QJ LES JUILLIOTTES est fixée au :
MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017 A 14 H 00**



**Le directeur de l'ASL QJ
CHRISTIAN GENIEZ**